

Le golfe des Pictons

Du nom d'une tribu celte qui va s'établir sur ce rivage environ 700 ans av. J.-C. et qui va découvrir le sel.

C'est un ancien golfe de l'océan Atlantique qui se trouvait dans les départements actuels de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Son évolution géomorphologique prend sa dimension définitive au quaternaire (sa limite inférieure entre 2,6 millions d'années et 1,5 million d'années avant notre ère). Ce vaste plateau sorti lors de la dernière glaciation de Würm (19000 ans avant J.-C.) et d'où émergent quelques affleurements calcaires formant des îles sera reconquis lors de l'élévation du niveau de la mer (transgression du flandrien). Ce vaste golfe marin d'environ 100 mètres, conséquence directe de la fonte des glaces (golfe des Pictons) va progressivement être colmaté par des sédiments d'origine fluvio-marine.

Le golfe était, à l'âge de pierre (de -8500 à -3000) un large estuaire de 5 à 6 kilomètres comme en témoignent les nappes de cailloux roulés (d'où les carrières).

La légende raconte que l'eau s'était retirée en une seule nuit (!)

Champmoreau, hautes terres, étaient seules habitées depuis les temps les plus reculés. Plus tard, la mer envahit notre région. Le golfe avait 40 kilomètres de profondeur pour arriver près de ce qui sera Coulon. Le colmatage a commencé au néolithique.

Autour de notre commune, les points principaux qui paraissent avoir été habités par la suite sont Coulon, Ambreuil, Banzay, Anjuge, et Brillac (Brouillac), Montigné.

10 000 ans avant notre ère, la mer arrivait à la Sotterie

Le Marais poitevin (100 000 ha)

- 3 départements : Vendée, Deux-Sèvres et Charente Maritime
- Les marais desséchés (47 000 ha) car endigués en vue de leurs cultures
- Les marais mouillés (29 000ha) de l'autre côté des digues, car inondables avec des buttes plus résistantes où se sont établis des villages tels que Coulon, Maillezais, Marans, Magné, Saint-Michel-en-l'Herm.
- Les marais intermédiaires, 19 000 ha (marais imparfaitement desséchés).

Chronologie des travaux de dessèchement

Dès l'an 600, des seigneurs féodaux ont donné des concessions aux abbayes. Les moines bénédictins apprivoisent peu à peu ce marécage au moyen de drainages qui permettaient la mise en culture des parties hautes.

Puis les cisterciens (ordre monastique de droit pontifical branche réformée des bénédictins) ont continué les premiers endiguements et assèchements pour exploiter les terres à la fin du 10^e siècle, ce qui préfigurera le marais.

En 1199 et 1217, les abbayes dessèchent encore des terres en creusant des canaux pour plus de productivité.

Au XVI^e siècle, au cours des guerres de Religion, beaucoup d'ouvrages sont détruits.

En 1526, François 1^{er} se désintéresse du Marais poitevin alors qu'il y a séjourné deux fois.

Les guerres de Religion de 1560 à 1599 furent une période noire pour notre petite région. Laissons encore parler Étienne Clouzot : « Avec ses dédales de canaux, ses fondrières, ses routes peu nombreuses et inconfortables, quel théâtre admirable que le marais pour une guerre de partisans. Tantôt les protestants avaient le dessus, tantôt c'étaient les catholiques. La cruauté était égale dans les deux camps. »

Sous Henri IV

En 1599, Henri IV, avec son ministre Sully, signe la 1^{re} ordonnance autorisant les grands travaux d'assèchement dans une perspective de reconstruction (il avait séjourné dans le marais pendant les guerres de Religion), grâce aux connaissances et aux capitaux étrangers (huguenots ¹ originaires des Pays-Bas et de Flandres)

1- En France, du XVI^e siècle au XVII^e siècle, surnom donné par les catholiques aux protestants calvinistes

En 1607, les premiers travaux ont commencé. L'ingénieur Humphrey Bradley¹ est nommé « Maître des digues et canaux du royaume », (il n'est jamais venu dans le marais) créant ainsi le marais dit « desséché », isolé des marées par une digue de front de mer et protégé des crues du bassin versant par une digue de ceinture (la Ceinture des Hollandais), et le marais « mouillé », collecteur des eaux de crues. Ce dernier sera au cours des XIX^e et XX^e siècles drainé et aménagé.

Lettre d'Henri IV à la belle Corisande du 17 juin 1588, suite à sa venue au village de la Garete

« C'est une île renfermée de marais bocageux où, de cent pas en cent pas, il y a des canaux, de toutes largeurs ; les bateaux, de toutes grandeurs. Parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateau. L'île a deux lieues de tour ainsi environnée ; passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras, qui portent non seulement grands bateaux, mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. Il n'y a que 2 lieues jusqu'à la mer... »

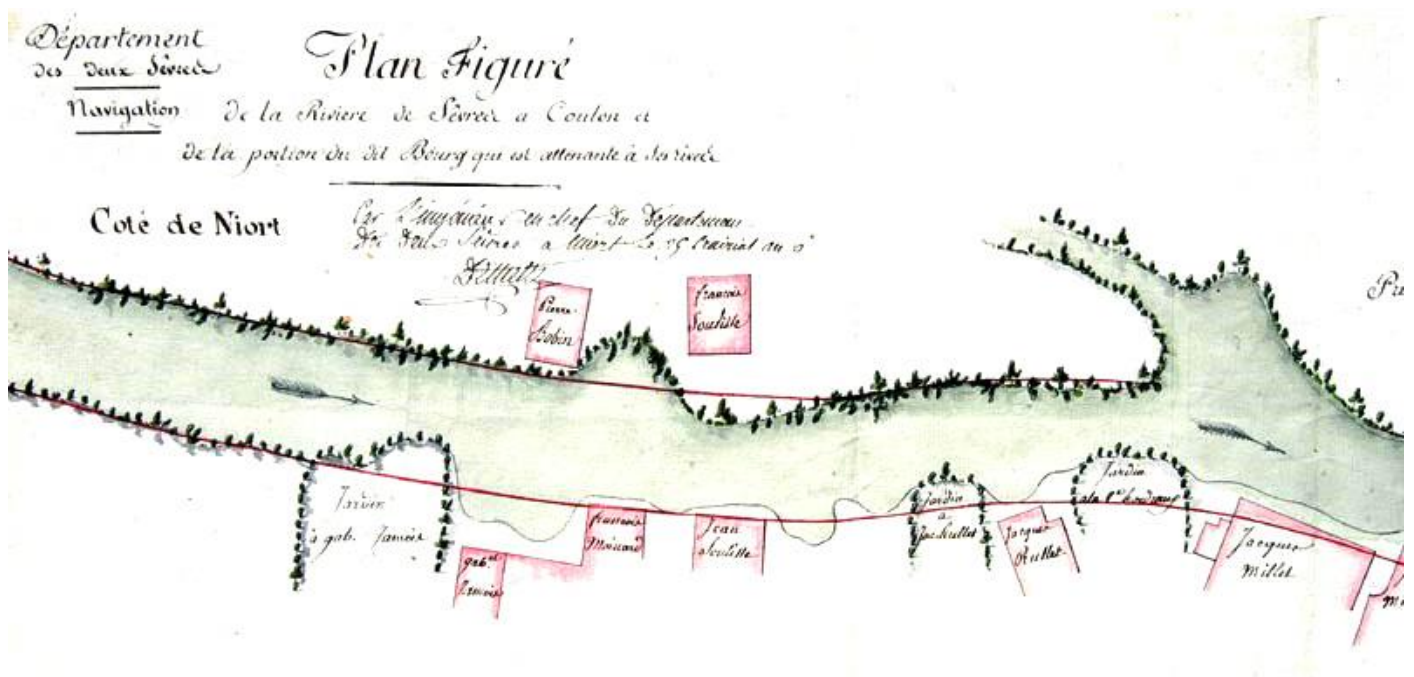
Sous Louis XIV

Au XVII^e siècle, 1 300 ha furent asséchés sous Louis XIV.

Plusieurs aménagements ont jalonné le XIX^e siècle et le XX^e siècle, mais c'est un grand projet d'aménagement lancé par l'État et porté par l'ingénieur général du génie rural René Talureau qui sonnera le glas des endiguements du Marais Poitevin, donnant ainsi avec la dernière digue édifée en 1965 (renforcée en 1971 et après) sa forme actuelle à la baie de l'Aiguillon.

À Coulon

Dès 1807 un canal a été creusé dans le bas de la rue de l'Église jusqu'à Maurepas et, en 1808 Napoléon 1^{er} prend un décret d'aménagement de la Sèvre (lors de sa venue à Niort) pour qu'elle soit navigable jusqu'à Niort. La Sèvre passait dans le bourg avec un port situé rue de l'Église au niveau du n°14.



En 1832, la municipalité fera un nouveau tracé de la rue de l'Église telle qu'elle est maintenant. Les habitants se verront attribuer un bout de terrain en plus qui leur permettra d'agrandir leur maison et ainsi diminuer la largeur de la rue qui n'en avait plus la nécessité.

En 1833, par une ordonnance, est créée la société des « Marais mouillés » à laquelle adhèrent obligatoirement les propriétaires de terrains. Ceux-ci versent une contribution annuelle et la société reçoit des subventions de l'État et des trois départements. L'argent recueilli chaque année sert à entreprendre tous les travaux nécessaires pour une meilleure mise en culture du Marais.

1- Humphrey Bradley n'est jamais venu dans le marais

Routes d'eau essentiellement

Aucune route n'existait dans le marais et, pour naviguer sur la Sèvre, les canaux, les conches, les rigoles et les fossés, il fallait son *batea*¹, traditionnellement fait en bois de chêne enduit de goudron. Les *bateas* étaient accostés à la cale (port privé). Il y avait plusieurs sortes de barques : 9 pieds, 10 pieds, 14 pieds, 22 pieds (0,33 m le pied) :

- une petite pour la pêche et la chasse ;
- une plus grande pour le transport (bétail, récoltes, etc.).

Ces barques étaient manœuvrées à l'aide d'une *pigouille*² ou d'une *pale*³

Ces *bateas* servaient pour tout : ramassage du lait, commerçants (épiciers, bouchers etc.), corbillard, facteur, bois, récoltes, etc.

Le Marais poitevin labellisé Grand Site de France en 1979 avec la création du Parc naturel régional, a été déclassé le 31 décembre 1996 et s'est vu réattribuer son label en 2014.

Différents noms avant d'arriver à celui de Coulon

Coulon vient du latin Colonia ou Colonica mais a porté plusieurs noms :

Colonica à l'époque gallo-romaine est un domaine agricole exploité par des colons : ouvriers libres contrairement aux esclaves, mais qui ne pouvaient pas quitter la terre. Colonica vient du latin colere qui veut dire cultiver.

En 869, Colunus

Colonus avait son cimetière gallo-romain à 800 mètres en amont du bourg, près du Pré-Feuillant, route du Gué-Romain (en face lotissement), en bordure de la voie romaine allant de Saintes à Angers. Cette voie traversait la Sèvre au gué de la Grange. En 1868, en aval du gué, deux pirogues celtiques ont été découvertes. Tout près, en 1883, furent retirés trois sarcophages gallo-romains et quatre petits bronzes de Constantin (306-337).

En 944, Colongia

En 1050, Columps

De 1061 à 1073, Colonis

1096 – 1099 – 1154, Colums

Au XII^e siècle, Coulon

Objets trouvés

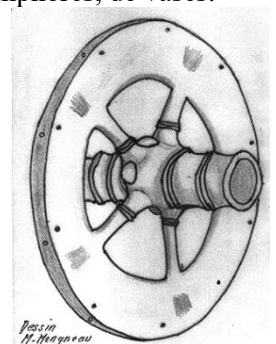
De l'âge de pierre polie : une hache à Coulon.

De l'âge de bronze : une lance à douille de 30 cm à la Sotterie, 2 pirogues celtiques, bois de cerf taillé en poinçon long de 14 cm, bracelet de bronze, poignard de fer, une roue de char funéraire en bronze datant de 1036 av. J.-C.

Pour la période gallo-romaine, des sépultures avec squelettes, des vases funéraires, un denier d'argent de Marc Antoine, des moyens bronzes d'Auguste, d'Agrippa, de Néron, de Domitien, de Trajan, des débris d'amphores, de vases.

Si la préhistoire ne nous a donné que quelques éléments de réflexion quant à vie des peuples habitant le cœur du marais Poitevin, la protohistoire pour sa part a laissé des traces importantes, voire même remarquables. Ce sont d'abord divers armements et outillages de bronze que les scientifiques ont mis au jour durant les recherches effectuées ces deux derniers siècles. Par exemple, l'épée à languette du Gué-de-Velluire, les pointes en bronze de la Sotterie, le bracelet de Maurepas dont la facture est similaire aux bracelets irlandais de la fin du X^e au VII^e av. J.-C., etc.

Mais où l'on eut surtout une heureuse surprise ce fut dans la découverte inopinée en 1984, à côté d'un petit fossé du champs Maréchal situé aux environs de Coulon, d'une magnifique roue de bronze qui restera un exemple pour les chercheurs européens.



1- Prononcé *batê* – barque du marais

2- Perche ferrée pour conduire les bateaux

3- Pelle, rame

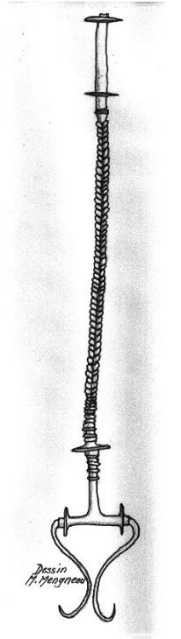
Les inventeurs peuvent d'ailleurs en être fiers puisque les autres roues similaires découvertes en Europe sont appelées *Coulon-Gruppe* par référence à celle-ci.

Il est bon de noter aussi que dans ce site de Champs Maréchal ont été répertoriés plusieurs sortes de pollens, des ossements, des pieux en bois enfoncés dans le sol et des arbres dont la datation est évaluée vers 1000 av. J.-C.

Toutefois, ces alentours de Coulon riches en histoire avaient déjà apporté à la science en 1883 une trouvaille étonnante : le crochet cérémoniel de Thorigné. Ce très rare crochet de bronze de fort belle facture laissa longtemps les érudits perplexes. Était-ce un ustensile consacré à un certain rituel lors des sacrifices ? Sans s'avancer exagérément on peut penser, ainsi que pour la roue de char funéraire qui, comme le crochet, appartenait semble-t-il à des individus d'une classe sociale élevée. Il n'y a donc qu'un pas pour considérer que l'on se trouve avec ces objets peu courants face à des cultes donnés en offrande aux dieux des marais, des fleuves, du soleil...

Comme un bonheur ne vient jamais seul, les fouilles du coteau de Montigné furent une aubaine pour les archéologues. Effectivement J.-P. Pautraut et son équipe ont exhumé entre 1978 et 1986 les vestiges d'un village gaulois du VIII^e siècle av. J.-C. construit sur cette butte située aux abords du delta de la Sèvre Niortaise. C'est ainsi qu'ils ont pu reconstituer avec précision leurs us, leurs coutumes et surtout leur habitat.

On peut d'ailleurs conclure qu'il s'agissait d'un village d'agriculteurs, parmi lesquels des artisans étaient présents, et constater aussi que ces peuples, loin d'être des barbares indisciplinés, avaient un mode de vie assez structuré.



Ethnies passées avant et après les Romains – histoire et évolution

Les premiers habitants de cette contrée sont connus sous le nom de Colliberts. Ces hommes ne furent pas asservis par les légions de César grâce au pays marécageux qui formait de vastes forteresses naturelles. Semi-barbares, leur subsistance était la pêche et leur habitat, la hutte. Population indocile, cruelle, exterminée par les Normands

Les Colliberts, race presque totalement disparue au IX^e siècle auraient rendu autrefois un culte à la pluie qui, enflant les cours d'eau, favorisait leur pêche. Le mot collibert paraît signifier une réunion d'hommes libres, d'une situation sociale intermédiaire entre l'esclavage et la liberté. »

« Avant l'oubli » - Camille Porchet – édition 1973

De 1300 à 800 av. J.-C., sous les Celtes (on dit plutôt les Celto-Ibères) ce ne pouvait être qu'un pauvre village de huttes. De 700 à 500 ans av. J.-C., les Gaulois sont installés dans la cité des Pictons (du latin *pictones* = peint - armes et corps peints ou tatoués).

En 133 av. J.-C., arrivent les Ligures et les Ibères. Soumis par les Romains, ils ont traversé notre région et peuplé l'Espagne.

De 58 à 51 av. J.-C. vient la conquête de la Gaule par les Romains – Jules César – qui donnera la civilisation « gallo-romaine » comme en témoignent de nombreux monuments et le latin (ils resteront 5 siècles).

Les Romains, malgré une débauche d'énergie étonnante, n'eurent pas le temps d'entreprendre des travaux de grande envergure dans les marais. Il y aurait peut-être aussi une autre explication à ce manque d'initiative. En effet, il ne faut pas oublier qu'il y avait peu de temps que le niveau de la mer était à son maximum lorsque les Romains envahirent le golfe des Pictons. Et comme celui-ci s'était peu envasé durant les cinq siècles de leur présence en Poitou, ils se seraient donc trouvés devant une tâche presque insurmontable.

À l'époque de Jules César, la mer se situait à 13 km environ vers l'est, soit entre l'île d'Elle et Marans.

Pendant les trois premiers siècles, le christianisme s'installe un peu partout en France mais nous n'avons rien de précis.

Et ce n'était pourtant que le début d'un brassage important des populations dû à une succession d'invasions diverses. Ce furent en effet les Wisigoths qui chassèrent les Romains de la grande Aquitaine.

En 369, les Bagaudes se révolteront contre les romains. Bagaudes est le nom donné aux bandes armées de brigands, de soldats déserteurs, d'esclaves et de paysans sans terre qui rançonnaient. Pour se défendre ces derniers font appel au Lètes ou fédérés barbares, qui étaient des barbares de toutes nations faits prisonniers et installés par les Romains sur nos terres à eux concédées, à charge d'un service militaire.

Donc, les fédérés barbares et les bagaudes s'installèrent sur notre pays. Ceux du Poitou sont connus sous le nom de Taïfales (ils ont laissé leur nom à la Tiffardière). Il n'empêche que sous la poussée des Barbares, l'empire nouveau s'écroule. Seule l'Église reste debout.

Du V^e au VI^e siècle, la Gaule est envahie par les Vandales, les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, les Alamans, les Huns, les Saxons.

Les Bretons sont reconnus par Clovis au V^e siècle.

Les Vandales et les Suèves passent chez nous au début du V^e siècle (406). Ils laissent les Lètes (épargnés par l'armée romaine). Ils vont vers le sud de l'Espagne et le Portugal.

Les Saxons (Germaniques du sud du Danemark) attaquèrent Angers, Nantes, Marans en 475.

Les Francs, d'origine germanique, envahissent la Gaule. Ainsi, en 511, nous faisons partie du royaume d'Orléans, domaine franc issu de Clovis qui fonde la dynastie mérovingienne au milieu de VIII^e siècle et un peu du royaume de Soisson (Aquitaine).

Les Wisigoths, germaniques, viennent du nord-ouest de la mer Noire. Ils se sont installés en Poitou en 419 où Clovis, roi des Francs, les a vaincus à Vouillé, dans la Vienne, en 507. Ils allaient combattre l'Empire romain installé en Espagne mais ont conquis tout le Sud-Ouest et fondé l'Empire wisigoth dont la capitale était Toulouse.

Au VIII^e, les Sarrazins, venant d'Espagne, arrivent en Poitou en 730. Ils sont arrêtés par Charles Martel, Carolingien franc, en 732 (date mémorable).

Les historiens pensent que des débris de hordes, après la défaite de Poitiers, se seraient fixés sur les bords du marais et auraient aménagé un camp retranché sur la butte de Champmoireau, à Coulon, où un drame se déroula sur le plateau qui domine et commande toute la plaine environnante, et où l'islam, par les descendants des vaincus de Poitiers, renaissait de ces cendres et molestait les populations indigènes. Charlemagne vint briser cette puissance nouvelle. Il délogea les Maures des retranchements où ils s'étaient fortifiés. La postérité donna à ce lieu le nom de « Camp des Maures, Champmoireau ».

Ce sont les envahisseurs sarrasins qui amenèrent la chèvre vivant en Méditerranée jusqu'au Poitou ! Quelques siècles plus tard, leur lait nourrissait les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle passant dans la région et, dès le XVI^e siècle, lait et fromages de chèvre étaient courants dans le Poitou.

IX^e siècle. En 832 les Normands remontent le cours de la Sèvre. Ils saccagent Marans, Damvix, Coulon (il semble que la première église fut détruite à ce moment-là). Les comtes de Poitiers organisent la défense. Coulon est saccagé par les Normands (pillards Vikings, d'origine scandinave, de Norvège et du Danemark) venant du nord (leur QG était sur l'île de Noirmoutier). Arrivés par la Sèvre, ils saccagèrent Coulon et, sur leur route, Marans et Damvix.

Le 4 octobre 853, le comte du Poitou, Ramnulf et le comte d'Herbauges les battirent à Brillac ou Brouillac (près de Coulon). Le village est entièrement détruit et jamais reconstruit (emplacement de l'actuel port de Brouillac). Auparavant, ils massacrèrent tant de Colliberts que cette race disparut à peu près quelques années plus tard.

Par un édit de Charles le Chauve, en 862, Coulon eut sa forteresse appelée « Château Gaillard » (entièrement en bois) afin de se protéger les habitants des invasions. Des forts qu'on a appelé « mottes féodales » sont construits tout le long de la Sèvre : Maillezais, Ambreuil, Coulon, Magné, et Niort.

La première église, en pierre, fut construite avant 869, ainsi que le prieuré de la Grange, à proximité de l'église. Il ne s'agissait pas encore un village, mais seulement des huttes se groupant.

Le hameau s'agrandit et devint un bourg, puis prit le nom de paroisse pour, au début de la Révolution, devenir la commune que nous connaissons.

Dans une charte, il est dit que le camp de Coulon (colonie des Lètes : Suaves perdants des Romains) fut donné en 785 par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Charroux, dans la Vienne. Cela comptait une partie des terres de la métairie de la Grange.

Présents depuis longtemps autour de ce golfe, des peuplades vivent essentiellement de la chasse et de la pêche et ce jusqu'au X^e siècle.

Au X^e siècle Coulon devint par la suite un domaine rural, « Villa », qui, en raison des habitations des tenanciers constituait un véritable village.

La première église en pierre dura deux siècles environ, soit de 830 à 1030 et, au XI^e siècle, elle fut remplacée par une seconde dont il reste actuellement la base du clocher (arcades et voûtes).

Au cours du XI^e siècle, un religieux de l'abbaye de Maillezais écrit (les premières mentions datent du haut Moyen Âge, en 1002) :

« À l'extrémité de l'île dont nous parlons, sur le fleuve de la Sèvre, quelques huttes avaient été élevées par une race de gens habitués à chercher leur vie dans la pêche et que l'on désignait généralement sous le nom de Colliberts. Faciles à s'emporter, méchants, cruels, incrédules, indociles et à peu près dépourvus de tout sentiment humain. »

La région était dépeuplée après plusieurs siècles de pillages et d'invasions. Ceux qui avaient réussi à subsister le devaient à la configuration particulière du pays difficilement pénétrable.

XII^e siècle - Entre 1154 et 1211, l'église fut réunie à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise sous le vocable de Sainte-Trinité.

XIII^e siècle

Le rivage passait à Villedoux, l'anse du Braud, Groix, l'île de Champagné, Saint-Michel-en-l'Herm, la pointe du Rocher

Bataille de Saint Louis contre les barons poitevins Equipée des barons poitevins contre Saint Louis en 1242 Et comment Coulon fut mêlé à cette histoire

« En 1242 : équipée des barons poitevins contre Saint Louis. Hugues X de Lusignan époux d'Isabelle d'Angoulême mais veuve du roi d'Angleterre Jean sans Terre Plantagenet, veut récupérer le Poitou, l'Aunis et la Saintonge que le roi de France Louis IX a annexée donnant une rente confortable aux Lusignan. Il a donné le Poitou à son frère Alphonse qui doit épouser la fille d'Isabelle et de Hugues X mais le mariage ne se fait pas – Alphonse a épousé Jeanne de Toulouse et Isabelle a dû tenir la traine de celle qui a remplacé sa fille. Les Lusignan sont furieux. Hugues X demande aide au roi d'Angleterre Henri III qui est le fils d'Isabelle pour récupérer ses terres. Après plusieurs affronts de part et d'autre, Louis IX convoqua tous ses vassaux et sous-vassaux pour le rejoindre à Chinon. Les prélats et presque tous les archevêques du royaume grossirent les rangs de cette armée. Hugues X s'est retranché dans son château de Frontenay dont il a fait renforcer les remparts et attend les renforts par la Rochelle.

Le siège durait depuis quinze jours déjà. Louis et Alphonse examinaient les engins dressés devant les puissants remparts, quand soudain, la « guette » de la forteresse reconnut le comte de Poitiers. L'homme tendit l'arbalète, ajusta le comte : Alphonse s'écroula dans les bras du roi, un « carrel de fer » fiché dans le pied.

Grande émotion dans le camp français : le frère du roi est blessé ! Profitant de l'indignation de ses hommes, Louis IX ordonna l'assaut général. Une brèche est ouverte dans la muraille. Les défenseurs se battent vaillamment, mais sont rapidement accablés sous le nombre. Le 25 juin, la place tombe.

Cependant, le Plantagenêt ne montrait aucune hâte à secourir les places-fortes de son vassal. Et pendant que les Français s'emparaient de Coulon, Sansais, le Bourdet, Saint-Gelais, Cherveux, Prahecq, Tonny-Boutonne, le fils de Jean sans Terre s'attardait tour à tour à Pons, Saintes ou Bordeaux, tenant sa cour au milieu des fêtes.

Coulon avait une certaine importance. Il possédait un prévôt¹ subordonné au sénéchal². Ils étaient nommés, gagés et pouvaient être révoqués par le roi qui leur conférait des attributions administratives, judiciaires et financières. Ces deux fonctions furent créées sous le règne de Saint Louis (1226-1270) »

Une aumônerie est créée par Saint Louis et peut-être par les Lusignan pour accueillir les pauvres et les pèlerins.

XIV^e et XV^e siècles - La guerre de Cent Ans ruine le travail existant. Les seigneurs et les abbayes, propriétaires, furent obligés de leur promettre des terres et le statut d'hommes libres. Ainsi pour les descendants des Colliberts. Leur hutte devait être construite dans la nuit, avec la cheminée allumée au lever du soleil. La fumée était en quelque sorte le pacte de garantie et de sécurité pour profiter des terres... On les a appelés les Huttiers, pauvres gens des alentours venant chercher asile.

Coulon fut un port important pour les marchandises qui venaient de l'Aunis, du Poitou et de la Saintonge.

Le 1^{er} juin 1377, le duc Jean de Berry ordonne, par lettre patente, de lever une imposition sur toutes les marchandises entrant dans les ports de la Sèvre. Droit appelé « coutume de Sèvre », destiné à financer un port dans la ville de Niort. Il sera prélevé au grand port de l'église.

1- Officier de justice subalterne dont les décisions peuvent être changées par les sénéchaux

2- Officiers locaux de l'administration royale

À partir de 1583, le droit de coutume sera payé à la Maison-auberge de la coutume dépendante de la seigneurie de Coulon (aujourd'hui le Centre socioculturel).

Il y avait des greniers à sel libres, puis clandestins quand fut instaurée la gabelle, un impôt que l'on devait payer depuis 1340. Louis XI, ayant appris que des marchands vendaient le sel sans permission, demanda en 1425 au sénéchal¹ du Poitou de fermer les petits greniers, dont celui de Coulon.

En 1419, la concession du droit de coutume est donnée par Charles, comte du Poitou, fils du roi Charles VI, au maire et habitants de la ville de Niort.

À la fin du XV^e siècle, la terre de Coulon dépendait de la châtellenie de Benet et se composait de quatre fiefs avec leurs seigneurs :

Le fief de Laleu, le plus important, appartenant aux de Maillé, seigneurs de Laleu dont la maison noble était à droite en entrant à la mairie.

Le fief des Marais appartenant à Jean de Lezay, seigneur des Marais de Lezay, puis à Catherine de la Jaille, dame de la Mothe, dont la maison noble (appelée Château) était dans l'impasse actuelle du Petit Logis.

Le fief de Payré appartenant à Hugues de Payré, puis à Péan Boutou, seigneur de la Baugissière, époux de Louise de Payré, puis Briant Boutou, époux de Françoise Bechet et leur fille Jacqueline Boutou épouse de Jean de Vivonne, seigneur d'Oulmes, dont la maison noble était rue du Marais, en face de la coop actuelle.

Le fief de Verruyes appartenant à Guillaume et Tristan de Verruyes, puis à Jean de la Jaille, dont la maison noble (existante en 1393) était située entre les rues de la Coulonnerie et de la Gâtinerie. Elle était devenue une maison d'habitation pour métayers jusqu'à la Révolution, puis elle est tombée en ruine.

Et des seigneuries d'Ambreuil, de Glandes, Thorigné.

Prieuré : Nouzières, Sainte-Catherine, Sainte-Maigrine et Glandes, La Grange (près de l'église).

De 1528 à 1564, les Pellot, commerçants originaires de Marans, achètent les quatre fiefs pour former la seigneurie de Coulon.

Le premier, Pierre Pellot, était de sel. Les autres, Jean et un autre également prénommé Pierre, étaient procureurs fiscaux. C'est ce dernier qui a rassemblé les fiefs et a acheté et créé la Maison de la coutume.

Ces quatre fiefs se partageaient les droits judiciaires, rentes, coutumes, eaux, pêcheries etc.

Le seigneur de Coulon est haut justicier et détient la haute, moyenne et basse justice. Il dispose de baillis, sénéchaux, juges, procureurs, greffiers, notaires et huissiers.

Il y avait deux fourches patibulaires (gibets) installées sur le Champ de Justice (route de Malécot). La partie transversale était portée par le condamné jusqu'à son lieu d'exécution.

Le seigneur était le maître de la prison, qui se trouvait au Coin Sottet, sur le quai du Port aux Moules.

Les moyens juridiques allaient de la basse à la haute amende jusqu'à la pendaison.

Le prieuré de Coulon a été détruit par un incendie au cours des guerres de Religion (1562-1598)

En 1582, Coulon est le port le plus important du bassin de la Sèvre, après Niort. Il y transite du bois, de l'huile, des céréales, des fourrages, du charbon, du vin, des pierres, du sel etc.

Le rivage en 1677 : Esnandes, à l'ouest de Charron, la Sèvre au Rocher (embouchure – vieille digue sur la rive droite de la Sèvre, fonction avec le canal de Luçon – Bot de Champagné – Chenal vieux – La flèche de l'Aiguillon (entre le village et la pointe).

En 1619, la paroisse est transférée de Nieul-sur-l'Autize au monastère Saint-Bernard de Poitiers, congrégation des feuillants de Cîteaux.

En 1624, un arrêt adjuge la Grange aux feuillants de Poitiers.

Le curé de Coulon, Jean Constant, s'oppose à cet arrêt.

Après transactions en 1629, les feuillants percevaient les fruits de la Grange et le curé Constant une pension.

XVII^e siècle

1- Chef des serviteurs du roi pour une région ou une abbaye

En 1709, alors que l'aumônerie de Coulon ne donne plus la charité, étant rattachée à l'hôpital de Chizé, les feullants de Poitiers, qui possèdent des droits et des revenus dans la cure de Coulon, distribuèrent l'aumône aux pauvres du prieuré et de la cure, l'hiver ayant été particulièrement rigoureux.

En 1754, par son mariage avec Marie-Charlotte de Belleville, dame de Coulon, messire Joseph Berthelin de Monbrun devient seigneur de Coulon.

Arts et divertissements

Les foires et fêtes avaient lieu pratiquement chaque mois. Coulon vivait au rythme de ses marchés. Les auberges et hôtels étaient pleins. Les commerçants ambulants et toute la population vivaient au rythme de ces retrouvailles mensuelles.

Un arc de triomphe fut élevé à Coulon le 7 août 1808 au passage de l'empereur Napoléon I^{er} qui se rendait de Niort à Nantes.

« La Bachellerie était une association paroissiale de jeunes gens et de jeunes filles à marier, formant comme une sorte de corporation qui, moyennant une contribution, avait certains droits, distinctions et prérogatives : bancs à l'église, autel dont elle servait d'entremets. À Coulon ce lieu s'appelle « le Champ Bachelier ». Ils fournissaient le luminaire, bannière qu'elle faisait porter aux processions. Les jeunes gens étaient appelés bacheliers, les jeunes filles bachelettes. Chaque année, en réunion, ils élisaient un chef pour la gestion. Cette fête qui avait lieu le jour de la Sainte-Trinité. Pour payer le seigneur du lieu, droit de royauté, ils devaient fournir deux « buors » (oiseaux voisins des hérons) qui leur « Pré Bachelier » (route de Malécot).

Le septième jour de l'an de Grâce 1393, dans une transaction entre messire Tristant de Verruyes, chevalier, et messire Huguet de Payré, écuyer, seigneurs de Coulon, il est dit : « Et entre aultres, est parlé que deux buors que doit le Roy de Coulons pour droit de réaulté de la Bachellerie ausditz chevalier et escuyer en chacune feste de Trinité notre Seigneur au changement dudit Roy se partiront et diviseront par moitié entreulx. »

Nous ignorons le mode d'élection, nous dit Monsieur l'Abbé Loth, curé de Coulon de 1913 à 1932. Ce que nous savons, c'est que ce roi devait payer aux seigneurs pour droit de royauté deux buors ou butors (bulletin paroissial d'août 1929). Le butor est un oiseau vivant dans le marais, échassier, dont le cri évoque le mugissement du taureau. Le jour de la Sainte Trinité, les bacheliers, le roi en tête, se rendaient au Champ Bachelier où avait lieu la fête (bachelier, prononcez bachelàe, célibataire - glossaire de l'abbé Rousseau - Bulletin des antiquaires de l'Ouest, 1867).

Ce champ, qui figure sur le cadastre, est situé route de Malécot à Coulon. Monsieur l'abbé Auber, dans son Histoire civile et religieuse du Poitou (1889) écrit en parlant de l'église de Coulon : « elle avait le double vocable de Saint-Sauveur et de la Sainte-Trinité. Ce dernier était la fête patronale. »

À Coulon, une coutume disparue : la redevance du gâteau sur le Champ Bachelier (roi de la Bachellerie)

On ignore quand et comment les fêtes de la Bachellerie de Coulon disparurent. Ce que nous savons, transmis par nos grands-parents dans la seconde moitié du XIX^e, c'est que le jour de la Sainte-Trinité, la famille Magnin de Coulon, probablement propriétaire du Champ Bachelier, offrait le gâteau aux habitants de Coulon.

Cavalcade pour l'ouverture de la pêche (1898)

L'Amicale coulonnaise

Le théâtre avec l'Amicale coulonnaise. En 1898, création de l'Amicale des œuvres post-scolaires de Coulon.

Sur le journal *La Dépêche du Centre* figurent les premiers statuts de l'Amicale des œuvres laïques avec ses multi-activités.

C'est en 1898 que furent établis ces premiers statuts. Nous avons parmi d'autres noms illisibles les signatures de : mesdames ou mesdemoiselles Andréa Bertrand, Augustine Berthon, Charlotte Forain, Augustine Coirier, Adrienne Aimond, Alice Gibaud, Marie Faucher, Alice Faucher, Alice Perceau, Isabelle Martin, Louise Baribaud Et de messieurs Mussat, Guilbault, Landreau, Porchet, Perceau, Charrier, Roy, .Reix, .Bailly, Bertrand, Pilet, Braud, Forain, Lenoble, Richard, Sagot, Veillat, Brunet, Fournier.

Monsieur Léandre Roy, maire de Coulon fut désigné comme président.

Les belles excursions de l'Amicale

Chaque année, une ou deux journées de promenade sont offertes aux membres actifs. C'est ainsi que les excursions sont organisées à la mer, à la montagne, etc.

Au temps où les moyens de communication n'étaient pas aussi rapides et où les longs voyages demandaient trop de jours, les membres actifs de l'Amicale ne manquaient pas d'aller au théâtre, et c'était bien à leur tour.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, lors de passage de troupes théâtrales à Niort, ils assistèrent aux soirées, pour leur distraction, mais aussi pour éducation des acteurs.

Le théâtre

Chaque année un programme est monté. Actrices, acteurs, amis de la société ne ménagent pas leur peine ni leur temps pour que le spectacle soit aussi parfait que possible. Les pièces suivantes ont été jouées : *L'Ami Fritz*, *La Joueuse d'orgue*, *Le Forgeron de Châteaudun*, *Le Maître des forges*, *Les Deux Gosses*, *Les Joies de la paternité*, *Denise*, *L'Aventurier*, *L'Embuscade*, *Le Grillon du foyer*, *La Préférence*, *La Belle Aventure*, *Mon curé chez les riches*, *Tire-au-flanc*, *Les Misérables*, *Topaze*, *Le Chemineau*, *Inspecteur Grey*, *Le Député de Bombignac...*

La bibliothèque

L'Amicale a depuis le début de son fonctionnement consacré une partie de ses ressources à l'organisation de la bibliothèque. Dans le nouveau groupe scolaire, une salle a été réservée par la municipalité comme siège de la bibliothèque.

Le cinéma

L'Amicale ne négligeant rien pour rendre ses réunions plus intéressantes, organisa très tôt des séances de projections lumineuses. En 1922 un appareil de cinéma muet fut acquis. Les séances avaient lieu dans les salles de classe de l'ancienne école.

Lorsque le cinéma parlant put pénétrer dans nos campagnes l'Amicale pensa tout de suite faire profiter ses amis de ce spectacle intéressant. En 1936, aussitôt l'aménagement de la salle des œuvres postcolaires terminé, elle fit installer un appareil sonore et parlant.

Autres activités passagères

L'Amicale a aussi organisé durant la période citée des bals travestis, des conférences. Mais elle a aussi sa fanfare.

La musique

Les dirigeants de l'Amicale n'avaient point oublié la musique, mais l'achat d'instrument fit repousser cette activité pendant de longues années. Cependant, en 1925, une fanfare fut fondée. MM. Pairault, Cramois et Dejoux l'ont successivement dirigée. La Fanfare municipale est une société distincte de l'amicale depuis plusieurs années. Sous la présidence de M. Auchier et la direction de M. Dejoux, elle continue l'éducation musicale de ses sociétaires et participe aux fêtes de l'Amicale.

Le plein air

L'Amicale aménage en 1925 un terrain de jeux et plus particulièrement un tennis. À l'heure actuelle, elle ne s'occupe plus de sport mais elle subventionne les écoles, permettant ainsi de procurer aux enfants ballons ou jeux qu'ils peuvent utiliser dans le terrain de jeux de l'école.

Elle a aussi organisé des fêtes participé aux spectacles des bateaux fleuris.

Nous avons eu le plaisir de voir une collection de photos prises lors d'une cavalcade en 1913 à l'occasion de l'ouverture de la pêche.

Et puis quelques mois après la parution de ces quelques documents sur notre active et joyeuse société survint la guerre de 1939. L'Amicale ne reprit vie qu'en 1946.

Note :

Les renseignements et documents qui ont paru en ce début de 1939 avaient été recueillis et relatés par le journal La Dépêche du Centre car à cette époque un journal concurrent avait soutenu par des articles parus dans ses pages une société rivale de l'Amicale dont les dirigeants convoitaient l'usage de la salle des œuvres postcolaires pour y donner des spectacles par des troupes de leur choix et y organiser des manifestations diverses. C'est pourquoi M. Cornuault, qui était correspondant de la Dépêche et membre du bureau de l'Amicale avait rédigé ces articles auxquels avaient participé Henri Lucas et Albert Prillaud.

Cet article écrit par M. Albert Prillaud à partir d'un texte paru dans *La Dépêche du Centre* sous la plume de Louis Cornuault, instituteur à Coulon qui était alors le correspondant du journal

Les pierres nous racontent

La coutume

La place de la Coutume est un lieu hautement symbolique. En mai 1285, les premiers écrits délivrés par Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Symon, seigneur de Nivelles, lieutenant du roi de France, relatent la perception de la coutume.

« Ils accordent aux bourgeois de Niort le privilège d'avoir une part franche pour transporter les marchandises de Niort à Marans à la charge de payer les droits de coutume énoncés et détaillés dans ces écrits, dont les deux tiers appartiendront au roi ; le dernier tiers est donné au maire et aux bourgeois de la ville pour être employé aux réparations du canal de la Sèvre, à la construction du port et à la restauration des portes et murailles de la ville. Les deux tiers des amendes encourues pour contravention à la coutume seront perçus par le sénéchal du Poitou. »

Quelques dates

En 1377, les lettres patentes de Jehan, duc de Berry, ordonnent de lever une imposition sur toutes les marchandises entrant en ville et dans les ports de Sevreau, de la Tiffardière, Coulon... ceci afin de financer l'établissement d'un port dans la ville de Niort.

En 1397, la coutume était prélevée au grand port de l'église. - Le droit appelé coutume de Sèvre était perçu, initialement, à l'arrivée du grand port de l'église, situé dans une maison appelée Maison de la Coutume, au n° 10 de la rue de l'Église actuelle

Un droit de bac (pour personnes ou animaux) était aussi payé pour la traversée du fleuve et pour le trajet de Coulon à la Garette car il n'y avait que la voie d'eau pour s'y rendre. C'est la « petite coutume ». La « grande coutume » était perçue sur les marchandises transitant entre Marans et Niort.

En 1419, le droit de coutume est concédé aux maire et habitants de la ville de Niort par Charles, comte de Poitou, fils du roy Charles VI.

En 1564, la réunion de quatre fiefs formera la seigneurie de Coulon. Ces seigneurs se partageaient les revenus du port et d'autres droits seigneuriaux. Le seigneur de Benet percevait une partie du péage.

À partir de 1583, la coutume sera prélevée dans la Maison-auberge de la coutume, dépendante de la seigneurie de Coulon. La Sèvre étant l'unique voie au Moyen Âge, droits, taxes et impôts sont dus pour les marchandises transportées par le fleuve.

La petite coutume, droit de passage pour les marchandises allant de Coulon à La Garette et vice versa, fut étendu en 1708 au passage de Coulon à Magné (port de la Repentie) car aucun pont, à cette époque, ne les reliait.

La grande coutume était la taxe perçue à Coulon sur les marchandises ne faisant que passer de Niort à Marans et vice versa.

Entre Coulon et la Garette, le transport des personnes, de jour comme de nuit, se faisait par bac.

Aujourd'hui, la Maison de la coutume héberge le Centre socioculturel du Marais.

Coulon est le port le plus important après Niort du bassin de la Sèvre.

Maison-auberge de la coutume

Cette maison fut achetée avec son verger vers 1570 par Pierre Pellot, seigneur de Coulon, pour en faire la maison de la Coutume, en face du port aux moules et huitres qu'il fit établir. L'ancien port, au 10 rue de l'Église, avec lui-aussi une Maison de la coutume, avait un accès difficile pour la navigation.

De jour comme de nuit, des bacs étaient à la disposition des voyageurs qui pouvaient trouver le gîte et le couvert dans cette maison.

En 1588, alors qu'elle était la propriété de Louis Laurent, escuyer, seigneur de la Mormartin, conseiller du roy, maire de Niort, un bail est signé pour trois années avec René Bordron, marchand, demeurant à Coulon.



*Blason peint sur une plaque en tôle
placé à la porte de la Maison de la coutume,
au-dessus des tarifs.*

En 1790, la place devient publique.

En 1794, M. de Monbrun décède à Aiffres et la Maison de la coutume tombe en indivision entre sa femme et ses deux filles.

En 1802, les droits de coutume sont supprimés et remplacés par le droit de navigation, toujours perçus par les trois dames et adjudés au plus offrant.

En 1850, à l'ouverture des ponts, les bacs cessent de fonctionner.

Le plus grand des bacs pour la Garette, manœuvré par trois bateliers, pouvait contenir 67 passagers ou 15 chevaux.

En 1858, les droits de navigation sont supprimés.

La Maison de la coutume reste une auberge jusqu'en 1875, année où naît Louis Tardy, qui fut maire de Coulon (de 1947 à 1961) et l'un des initiateurs du Crédit Agricole.

En 1886, un marché aux porcs sur la place.

En 1895, l'auberge est vendue par Alfred de le Rochebrochard, descendant des anciens seigneurs de Coulon. Elle devient un commerce de vins.

En 1986, elle est achetée par la commune et devient le Centre socioculturel du Marais.

Port de la Coutume

Avant le chemin de fer, les cours d'eaux ont été des grands porteurs de marchandises et de voyageurs. Le port de la Coutume était le port le plus important de la vallée de la Sèvre après Niort et Marans. Il y transite du bois, de l'huile, des céréales, du fourrage, du charbon, du vin, des pierres, du sel, du bois. Avant le paiement de la coutume, pour l'entretien de la rivière, les droits de navigation étaient perçus par les seigneurs riverains, et ceci jusqu'à la Révolution. Avec les bateaux, l'entretien, les cafés, l'hôtel, les auberges, la vie était intense.

L'ancien port de la Cure, au milieu de la rue de l'Église, était inaccessible du fait des méandres de la Sèvre Niortaise.

En 1808, un nouveau tracé de la Sèvre facilita la circulation des bateaux.

En 1882, 8902 bateaux sont recensés dans la vallée de la Sèvre.

Le transport fluvial a diminué après la construction de la ligne de chemin de fer, en 1868.

Sur la place de la Coutume, en 1886, existait un marché aux porcs, et l'actuelle Maison des marais mouillés servait d'écurie pour 20 chevaux.

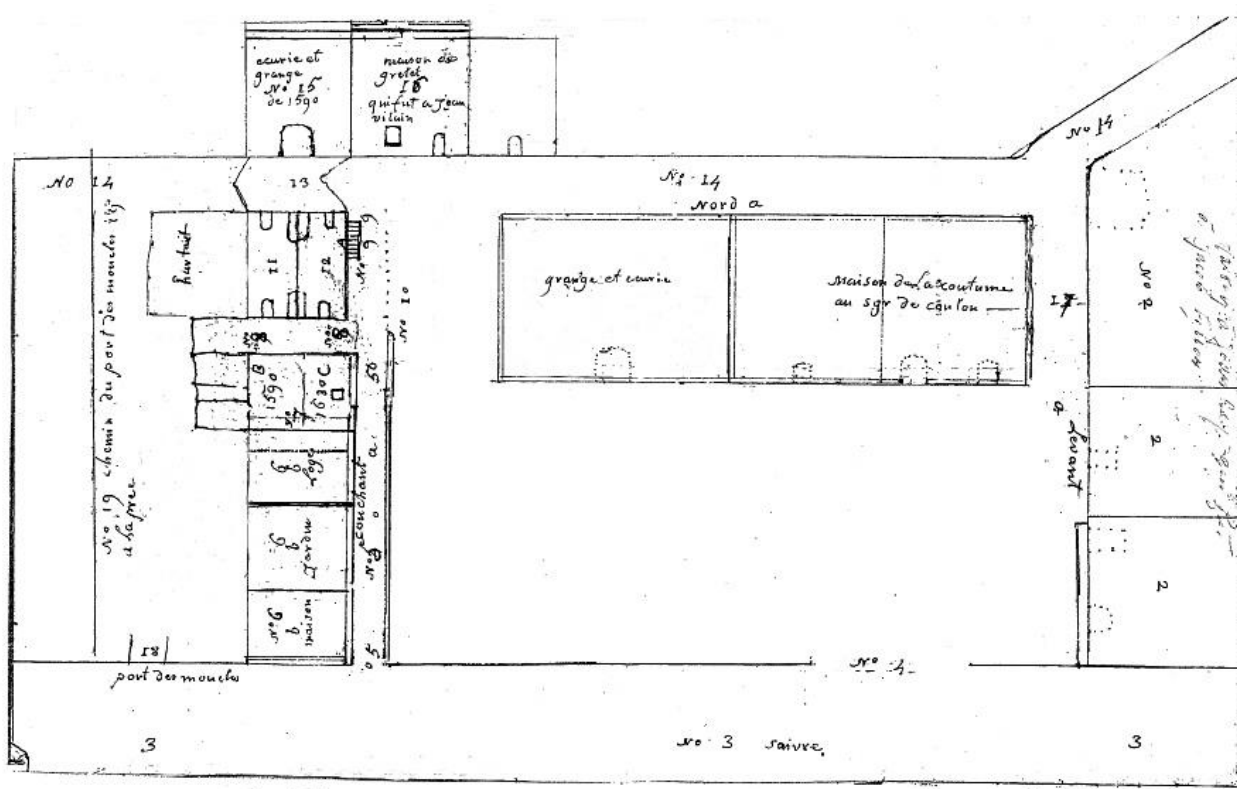
Rue du Port-aux-Moules

Au Coin Sottet, dans l'îlot où s'est installé l'Atelier du 112 se trouvait une prison de haute et basse justice.

Dans le Champ des Justices, route de Malécot, près du château d'eau, les pendus restaient longtemps au bout de leur corde.

Place de l'Écu

Au XVII^e siècle, Pierre Grelet, maire de Coulon pendant deux ans, fait l'achat, place de la Coutume, d'une maison attenante au porche. Sur la place, il y fait creuser un canal allant chez lui et il fait construire, au-dessus de la rue de l'Écu, un *balét*¹ qui sépare sa maison de sa grange avec, sous l'arcade, une échelle dormante obstruant la voie publique.



M. de Montbrun, le seigneur de Coulon, n'accepte pas ces travaux et plusieurs procès s'ensuivent. Pierre Grelet se voit sommé de combler le canal et d'enlever le bâtiment, mais il ne démolit que le bas du bâtiment. Sous ce passage, se trouve une double porte derrière laquelle, s'il n'était privé, nous pourrions voir un superbe four et deux grandes *pones*².

Auberge de l'Écu de France

À l'intérieur, une cheminée porte un écusson et, depuis la rue des Hivers, on peut apercevoir une fleur de lys sur le mur nord.

Sur la maison en face, on peut remarquer une très belle fenêtre à meneaux et un pigeonnier datant du XVI^e siècle. Les trous, ou boulines, sont au nombre de *quatre-vingts*³.

Le pigeonnier, aussi appelé *fuie*, offre généralement l'aspect d'une tour ronde érigée à l'écart du logis seigneurial. Élevés pour leur chair, leurs œufs et aussi la fumure, les pigeons se comportaient en prédateurs des récoltes avoisinantes au grand dam des paysans qui ne pouvaient les chasser.

Cette maison, côté Sèvre, serait la plus vieille du bourg. Les armoiries que l'on voit sur la façade, qui portent des poissons, une pointe de lance, un trèfle et un cœur sont celles, attestées en 1484, des Boutou-Béchet.

1- Hangar non clos sur tous les côtés

2- Cuviers en pierre

3- Un bouline était accordé pour 0,52 arpents ou un boisseau (soit environ 50 ares)

Rue des Hivers

Dans cette rue se trouvaient à la fin du XVII^e siècle et au début du XIX^e siècle, des bourreliers et des maréchaux-ferrants.

Ruelle du Gadrouillet

En poitevin le *gadrouill* est de la boue ou de l'eau trouble. Ce mot est à rapprocher du français gadoue – terre détremnée – et que les Canadiens emploient pour désigner la neige fondante salie. Un *gadrouillét* est un espace vaseux, et *gadrouillèe* ¹ consiste à patauger dans cette vase par plaisir, en agitant le liquide.

Quai Louis-Tardy (*jusqu'à la rue de l'Église*)

Une première passerelle a été installée en 1879 à la suite de la noyade d'un enfant. Objet d'une souscription, elle était métallique. Elle fut remplacée en 1962 par celle en béton que nous connaissons.

Par des ruelles ou bien par des bras de Sèvre rue du Château-Bas et rue de la Pêchoire, les maisons avaient accès à la Dyve ou à la Sèvre. En 1808, le nouveau tracé de la Sèvre a éloigné les habitants du bord de l'eau.

Les *doues* ² résultant de cette rectification étant devenues des cloaques nauséabonds, elles furent bouchées en 1848. Une épidémie de choléra se déclara néanmoins en 1849.

Rue du Couhé

Cette rue occupe l'ancien lit de la Dyve, petit cours d'eau qui traversait le bourg et venait se jeter dans la Sèvre.

L'ancienne Douve – ou Dyve – venait du Pontreau par la rue du Colombier pour se jeter dans la Sèvre.

La maison construite en 1839 à l'emplacement du fief Laleu est aujourd'hui occupée par la mairie.

Rapport du préfet Dupin sur les Coulonnais en 1800

Nommé par Napoléon Bonaparte, Premier consul, le baron Claude-François-Étienne Dupin fut le premier Préfet des Deux-Sèvres, poste qu'il occupa pendant treize années.

Dans sa *Statistique du département des Deux-Sèvres* (1801), voilà ce qu'il pense des maraichins, lui qui arrive de Paris avec ses petits souliers vernis :

« L'habitant du marais, livré exclusivement à la pêche et à la chasse des oiseaux de rivière, semble former une classe à part, dans ce département, par la simplicité remarquable de sa manière de vivre. Il ne possède à peu près rien, et il est rare de le voir mendier. Affranchi de tous les besoins factices, il est riche s'il a un batelet, un filet de pêche et un fusil. »

Le pain selon lui est la principale nourriture de l'habitant des Deux-Sèvres :

« Ce pain est de froment, de seigle, d'orge d'été, vulgairement appelé baillarge. Les paysans mangent des œufs, du beurre, du fromage, du lait, des légumes ; les plus aisés y joignent du cochon et un peu de volaille. Ils font partout grand usage de fars, espèce de hachis d'herbes et de mie de pain, mêlé d'œufs et d'épices. Ils s'abreuvent ordinairement d'une espèce de piquette, connue sous le nom de boisson. C'est de l'eau fermentée sur les marcs, après qu'on a tiré le vin. Dans les communes qui manquent de vignobles, les paysans préparent encore une espèce de vinasse, en faisant fermenter dans l'eau des prunes séchées au four. Ils ignorent l'usage de la bière et du cidre. »

Rue de l'Église

À l'angle de cette rue avec le quai Louis-Tardy (n° 64) se trouve la maison que louait chaque année Hélène Colin-Lefrancq, peintre renommée, qui a peint entre autres les toiles immenses que l'on peut voir en mairie de Coulon (*La Laveuse*) et de Magné (*La Grand-mère et sa biquette*). À l'autre extrémité de la rue, la place devant les locaux du syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin porte son nom.

1- Ces mots poitevins se prononcent « gadrouille », « gadrouillet » et « gadrouiller

2- Mares, douves, délaissés d'eaux stagnantes (dus ici à l'abandon du cours primitif)

Place Hélène-Colin-Lefrancq ¹

« Madame Mayer a été conquise par la beauté du Marais. La preuve est là, sous nos yeux, concrétisée par un grand nombre de tableaux (40 exposés en 1942 à la Galerie Aubert) et notamment ceux des mairies de Coulon, Magné, Niort, sans compter les œuvres se trouvant chez des particuliers. (je remercie bien vivement les personnes qui ont bien voulu que je photographie les œuvres qu'elles détiennent).

Madame Mayer était sans conteste une grande bourgeoise, raffinée certes, mais possédant un caractère bien trempé, ne faisant pas de concession sur la tenue, le langage, la politique (sujet que ma grand-tante aimait tant).

Elle était surtout curieuse sur plus d'un point. On pourrait même dire « contradictoire ».

Malgré une constitution fragile qui la laissait voûtée (elle finit sa vie coulonnaise pliée en deux, je me souviens), à 62 ans, en 1940, tous les matins d'été, elle prenait son bain à la cale devant chez elle, en maillot 1900. Très pudique bien sûr, elle ne faisait que se tremper quelquefois et remontait enveloppée dans son peignoir que tenait sa bonne, l'inénarrable Madame Jeanne, dévouée mais « rouspéteuse ». C'était pour nous, les enfants, un bon moment de rigolade sous le manteau. Le respect existait encore !

Notre artiste était très lente pour tout et, le dimanche, elle n'apparaissait à la grand-messe que tardivement, en général, lors du prêche, avec des bruits de porte, de pas hésitants, de prie-Dieu renversés, ce qui mettait en rage le curé Dupont. Pour nous, encore des rires cachés !

Ces retards chroniques n'étaient pourtant pas dus à la faute de sa bonne, Madame Jeanne, qui houspillait et même rudoyait un peu sa patronne, si bien qu'on ne savait plus qui des deux était la maîtresse ! Encore un sujet de franche rigolade.

Un exemple entre nous : lorsque les deux femmes prenaient congé de mes parents, la bonne Madame Jeanne était obligée de lui répéter plusieurs fois « dépêchez-vous Madame, nous allons être en retard », mais notre amie continuait la conversation en lui faisant remarquer son impertinence ! c'était comique. Cette Madame Jeanne dont nous n'avons jamais su le patronyme, toujours vêtue de noir, contrastait avec sa patronne habillée de couleurs. Autant notre artiste était maladroite, fragile, autant la bonne était rapide et efficace et toujours chargée de paquets, paniers ou autres objets, elle qui pourtant marchait à petits pas mais en chaloupant, la faisant ressembler à un marin ! Pour mes yeux d'enfant, c'était comique de voir se déplacer ce duo si différent.

En réalité, ce duo était un trio, car il existait un personnage, pas bien gros, mais se faisant toujours entendre. En effet « Zouzou », le chien de la maîtresse était un petit cabot insupportable, ne voulant voir personne. Il avait une dent contre la bonne et aboyait contre tout et rien.

Encore une contradiction : elle se plaignait du froid de l'église mais, très pratiquante, elle n'aurait jamais manqué un office. Par contre, une fois les vêpres terminées, ces dames, malgré le froid, donnaient une « conférence » sous l'avancée de la petite porte au grand dam du curé :

« Certaines personnes se plaignent du froid dans l'église mais que font-elles sous le porche durant une heure, sinon dire du mal des autres »

C'était sans réplique !

Madame Mayer se plaignait de tout, sur tout. Il faut dire que durant la guerre, les motifs étaient nombreux. On sentait la « bourgeoise » qui auparavant, à Paris, avait tout son confort, elle qui vivait rue Barsano, puis plus tard, 1 rue François-1^{er} à Paris VIII^e, un très grand appartement. Or à Coulon, aucun confort à l'époque et les hivers de guerre 1940-1941 et 1941-1942 furent particulièrement froids.

Curieuse encore sous un autre aspect, Madame Mayer avait un langage châtié et je me souviens qu'un jour, à la veillée, elle nous racontait qu'elle n'avait jamais fait pratiquement de fautes d'orthographe. C'était, selon ses dires, inné chez elle (don d'observation noté dans Le Mémorial des Deux-Sèvres). Pourquoi ai-je retenu ce détail 60 ans après ?

La bujhàie

La bujhàie ² est la grande lessive annuelle du linge. Dans la pone a bujhàie ³, on posait un grand sac de toile blanche contenant de la cendre de bois fine. Ce sac reposait sur des tuiles et, près de la pone, un grand chaudron de fonte reposait sur un foyer cimenté.

Sur la cendre on installait le linge (nappes, draps, etc.), on recouvrait d'eau claire, et le linge trempait toute la nuit. Le lendemain on allumait le feu sous le chaudron rempli d'eau et, lorsque celle-ci commençait à bouillir, on coulèt ⁴ la bujhàie et là, on arrosait d'eau chaude le linge contenu dans la pone, on récupérait l'eau de lessive, appelée léssi ⁵, pour laver le linge courant. Le lendemain, ce linge était transporté à la rivière pour être rincé à l'aide du batour ⁶, ustensile utilisé pour battre le linge.

1- Texte de Jacques Altmeyer-Carrio, qui a connu Hélène Colin-Lefrancq, amie de ses parents

2- À ce mot poitevin correspond le français « buée » aujourd'hui tombé en désuétude dans cette acception. Bujhàie se prononce bujaïe avec un j plus ou moins fortement expiré selon la zone linguistique, d'où la graphie jh adoptée par les linguistes.

3- Cuvier – cuve à lessive, chez nous le plus souvent taillée dans la pierre

4- Coulète : introduire

5- Eau de lessive

6- Prononcé « batou » - Battoir (dans notre région, le r final des mots se terminant en our est rarement prononcé)

Pendant les trois jours que durait la *bujhàie*, les voisins venaient aider (il y avait une grande solidarité à cette époque) et les langues allaient bon train : les nouvelles des uns et des autres, le petit dernier, les mariages, etc.

1902 - Le tourisme et le père de la Venise verte

Henri Clouzot est né à Niort le 17 septembre 1865. Il est l'oncle du cinéaste Henri-Georges Clouzot. Mais sait-on que c'est Henri Clouzot donne le nom de « Venise verte » à nos marais de la Sèvre ?

En effet, dans son article paru le 15 janvier 1902 dans *Le Monde moderne*, Henri Clouzot écrit :

« La comparaison avec certains souvenirs poétiques s'impose. Le terme de « Venise verte » naît naturellement à l'esprit. Celui de « Petite Hollande » serait plus juste. En raccourci, le pays est le même : c'est une terre gagnée sur l'eau, une conquête qu'il faut disputer par une lutte de tous les instants à l'élément marin. Il faut entretenir les digues, réparer les barrages, draguer les fossés, les canaux. »

Le 15 août 1907, est organisée une première excursion la Garette, avec déjeuner et retour par la Grande Rigole. La réservation se fait à la Librairie de Georges Clouzot, le père du cinéaste.

Dans le journal *Le Mémorial des Deux-Sèvres* du 5 octobre 1907, on trouve un article de Gaston Deschamps :

« C'est une « Venise champêtre » ou, si l'on aime mieux, une Hollande en miniature. On y circule en barque au fil de l'eau, comme sur les lagunes. Pas d'autres routes ni d'autres chemins que la rivière et ses rigoles, qui coulent lentement le long des terres humides et des herbages frais, et les maraichins, silencieusement pourront avec leurs légers batelets ou leurs lourdes gabares [...] parmi la végétation fluide des lentilles d'eau, des joncs et des nénuphars. »

Du même Gaston Deschamps, dans *Le Mémorial des Deux-Sèvres* du 3 février 1921 :

« Les saules rapprochés par le resserrement des berges formaient au-dessus de nous un dôme de verdure. C'était comme une vision de paradis irréelle, cette lumière qui tombait de la voûte de feuillage et remuait au fond de l'eau en miroitements verts. Je ne puis trouver qu'une comparaison pour rendre ce souvenir unique. On aurait cru être dans l'intérieur d'une émeraude. »

Rue de l'Église

Le nouveau tracé de la rue de l'Église a été décidé par la municipalité en 1832. Des riverains ont reçu une parcelle permettant ainsi d'agrandir leurs habitations.

Au n° 10, dans un renforcement, la maison de celui qu'on appelait « l'Amiral Clochard », premier batelier de Coulon pour touristes. Sur demande du Syndicat d'initiative de Niort, il organisa en 1907 la première excursion pour faire découvrir le marais aux touristes.

Or, les gens de Coulon, maraichins traditionnels, s'opposaient à cette activité commerciale. Au bout de quelques jours, Clochard a cessé les promenades pour éviter les moqueries. Le Syndicat d'initiative l'a pourtant convaincu de poursuivre l'aventure du tourisme dans le marais. D'abord simple intermédiaire, il a exercé sous son nom à partir de 1913. Son surnom d'Amiral Clochard viendrait de l'expression « amiral d'eau douce » utilisée dans la presse en 1921 et reprise par le ministre Vigier lors de sa visite.

Jusqu'en 1945, de rares familles proposaient des excursions touristiques à partir des communes du marais, avec un ou deux bateaux. Parfois, il fallait faire appel à des proches pour obtenir une barque et un marinier.

L'avenir donna raison à l'Amiral. C'était une bonne idée pour l'époque puisqu'au détour d'une balade les touristes étaient surpris de recevoir le bonjour retentissant du boulanger, dont l'écho allait se perdre sous la voûte sombre des frênes, de s'écarter prudemment pour laisser passer deux ou trois génisses peu rassurées sur le grand *batea pllat*¹ de 22 pieds que poussaient à la pigouille deux maraichins, de voir surgir de la brume la barque du boucher débordante de la bonne viande de ces bêtes élevées au cœur des marais, et aussi, quelquefois, de devoir ôter son chapeau devant ce mort qui rejoignait sa dernière demeure par les chemins d'eau qu'il avait si souvent fréquentés, suivi par la famille et les amis,

1- Barque à fond plat utilisée dans le Marais poitevin

endimanchés pour la circonstance dans une longue cohorte noire de bateaux plats fendant lentement le vert des lentilles d'eau. Mort en 1949 à 93 ans, l'Amiral Clochard avait bâti une véritable entreprise de batellerie

À l'angle de la ruelle du Cul-de-la-Cure se trouvait la première Maison de la coutume, et aussi le premier port avant que soit déviée la Sèvre. Cette nouvelle maison était la cure jusqu'en 2018.



Ancien port

L'eau arrivait au niveau de l'ancienne cure, jusqu'au n°14 de la rue de l'Église. Là était le premier port, difficilement praticable par les gabares, car l'ancien lit de la Sèvre serpentait dans Coulon, d'où la nécessité de déplacer le port vers la Coutume et, par la suite, de creuser un nouveau tracé pour la rivière (1808).

Ruelle du Cul-de-la-Cure

C'est l'ancienne porte du port de la Cure. Le cimetière autour de l'église, fermé en 1850, se trouvait sur l'emplacement d'un cimetière mérovingien qui s'étalait jusqu'au début de la rue de l'Église. Dans le cimetière actuel, une tombe date de 1780.

Place de l'Église

En 1873, la commune acheta l'ancien prieuré, le colombier et la maison du prieur – dite « de la Pître » – appartenant à la famille Lancier-Faribaud.

La commune fit démolir le tout et reconstruire un groupe scolaire avec la mairie à son emplacement.

En 1931, il fut décidé de construire une nouvelle école avec la mairie en son centre, rue Gabriel-Auchier. Les travaux commencèrent en 1932 et l'école fut prête pour la rentrée d'octobre 1935.

L'église

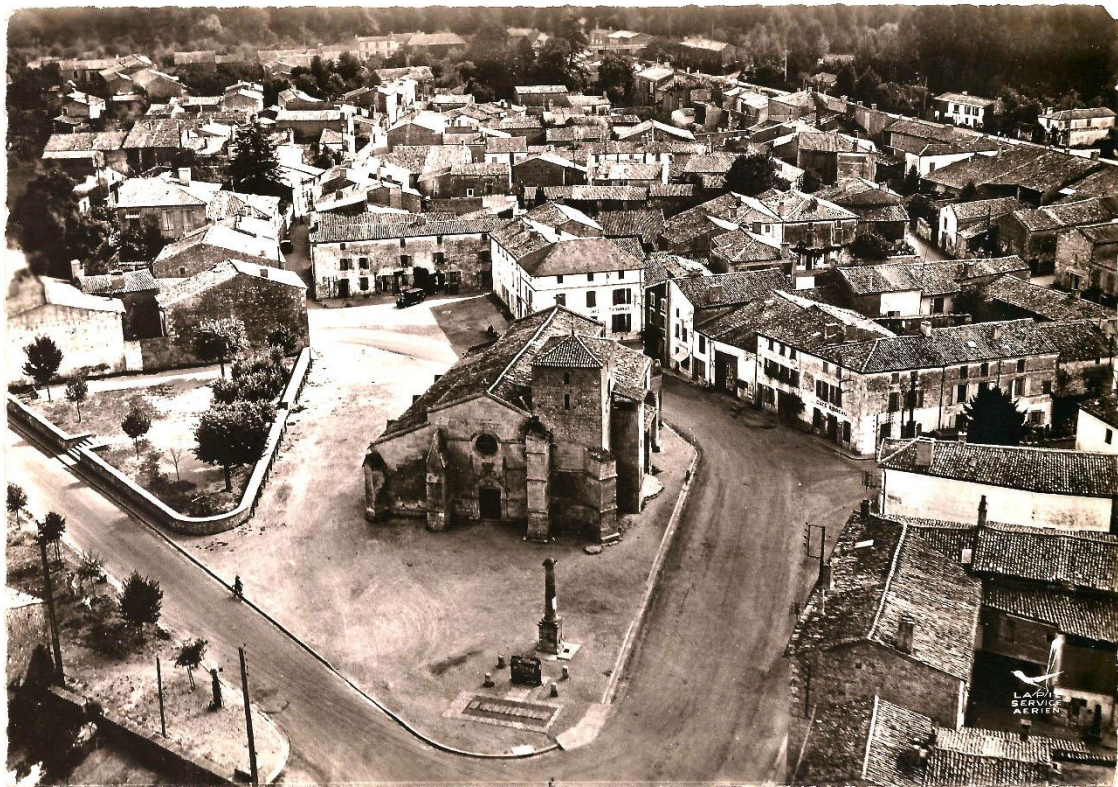
Contrairement à certaines assertions, elle n'a pas de chaire extérieure, mais un préau destiné à abriter la partie supérieure de l'escalier qui monte au clocher.

Elle fut construite où elle s'élève aujourd'hui, sur une plateforme resserrée entre deux cours d'eau : la Sèvre et la Dyve (la Sèvre venant de Maurepas traversait le village en formant des méandres gênants pour la navigation fluviale). Elle fut remplacée au XI^e siècle par un édifice de mêmes dimensions dont il ne reste que les piliers plats et les arcades soutenant le clocher. D'importantes réparations ont été réalisées au XV^e siècles.

C'est dans le haut de la nef qu'étaient enterrés les seigneurs de Coulon.

En 1569 l'église est incendiée suite aux guerres de religion. La tour, brûlée, est réparée entre 1661 et 1667. Les dernières marches pour accéder au clocher sont quant à elles réparées en 1733.

La cure se situait à l'emplacement des locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin.



Place d'Anié

Devant le café Marais social club, anciennement Le Terminus puis La Venise verte, se trouvait le champ de foire.

Au XIX^e siècle, des foires très importantes y avaient lieu, avec 400 bêtes, des commerçants et une quinzaine d'auberges pour les recevoir, sans compter les artisans indispensables lors de ces événements. Le marché au porc qui se tenait tout près, place de la Pêchoire, fut déplacé par la suite sur place de la Coutume.

À la gloire de l'ail poitevin ¹

Aimez-vous l'ail ? Moi je l'adore mais je veux protester contre l'annexion à la Provence de ce savoureux légume. C'est qu'en effet on mange vraisemblablement plus d'ail dans mon Poitou que dans toute la région de Marseille. Et sans vouloir médire de l'aïoli, c'est dans le Marais poitevin qu'on a découvert les deux plus savoureuses façons d'accommoder l'ail : cuit sous la cendre et le chevreau à l'ail vert.

Rue du Télégraphe

Au n° 4, près de l'ancienne boucherie, se trouvait le premier télégraphe.

Petite rue de la Pêchoire

Sur un mur, on peut voir le blason de la famille de Payré, un des seigneurs de Coulon (1390).

Place de la Pêchoire

Là se trouvaient des pêcheries et le moulin à eau de Payré. Les grandes quantités d'anguilles pêchées étaient mises dans le sel, séchées, et convoyées dans le Limousin.

Dans une petite venelle conduisant à une maison, des os d'animaux sont fichés dans le mur pour accrocher les filets de pêche.

En 950, les Normands (Vikings) venant *du nord*¹, arrivèrent par la Sèvre et saccagèrent Coulon. Le comte du Poitou, Rannulf et le Comte d'Herbauges les ont battus au Port du Brouillac, près du Grand Coin.

Une tour en bois, appelée « Château Gaillard » a été édifée *place de la Pêchoire*² pour protéger la population des invasions. Elle a été démantelée au Moyen Âge.

Au XIII^e siècle, un moulin à eau existait sur cette place où passait alors la Sèvre. Dans l'aveu de 1583, il est appelé le moulin de Payré.

Une vieille tradition : La chasse au Bitard

« Mauvaise plaisanterie faite aux domestiques un peu niais ou à des personnes nouvelles dans le bourg... En général par une nuit très froide, les parsonniers les menaient dans la campagne, en les faisant tourner en rond pour, en fait, n'être pas très loin du bourg, et les postaient avec un sac tendu à la muce³ du passage du « bitard », sorte de gros lièvre qu'ils disaient bien connaître, puis, sous le prétexte de battre les alentours pour débusquer l'animal, ils allaient tranquillement se coucher, promettant au guetteur un succès certain s'il restait bien immobile. Le malheureux, las d'attendre, finissait par rentrer avec son sac vide, à demi mort de froid. »

Rue et ruelle du Château-Bas

Appelées ainsi certainement en réminiscence de « Château Gaillard », la tour qui avait été édifée tout près.

Un bras de la Sèvre passait rue du Château-Bas, avec un petit port (cale) desservant deux venelles les bateaux étaient amarrés.

Rue Vérineau

Alexandre de Vérineau est l'un des nombreux noms d'emprunt de l'écrivain Louis Perceau, né à Coulon.

Dans cette rue se trouve une maison typique des cabanes devenues petites habitations.

Par une autre venelle, on arrive en bord de Sèvre avec à droite l'ancien tracé du fleuve et l'emplacement de la rivière la Dive.

Chaque habitant, ou presque, possédait son port particulier où était amarré son bateau, soit sur le Sèvre, soit sur la Dyve. Le tracé actuel résulte des travaux de redressement du fleuve réalisés en 1808 entre Saint-Liguaire et Coulon et entre la Sotterie et les Bourdettes.

En 1882, **8902** bateaux sont recensés dans la vallée de la Sèvre Niortaise.

La Sèvre Niortaise

Fleuve prend sa source à 40 kilomètres à l'est, dans la petite commune de Sepvret (608 hab. en 2016), à Fonbedoire. Après 158,4 km, elle se jette dans la baie de l'Aiguillon en traversant 7 biefs et 38 communes.

1- Leur quartier général était sur l'île de Noirmoutier

2- Là où se trouvent aujourd'hui un salon de coiffure, une boutique, la médiathèque et le café Marais social club.

3- Passage dans une haie, le plus souvent d'origine animale

À Coulon, elle traversait le village à la place de la Pêchoire et son port était au niveau du n° 14 rue de l'Église. Pour les besoins de la navigation, le cours en a été redressé en 1808. La rivière la Dyve – localement appelée « Doue » ou « Douve » – servait de canal aux habitants pour rejoindre la Sèvre. Il existait aussi, place de la Pêchoire et rue du Château-Bas, un bras de rivière formant un petit plan d'eau servant au moulin.

La Sèvre Niortaise est navigable depuis Niort.

Le tout premier batelier pour excursions dans le marais, en 1907, était Alphonse Clochard. Les touristes étaient embarqués dans des plates où ils étaient assis sur des *merrains*¹. Les animaux étaient quant à eux transportés dans des *bateas pllats*² de 22 pieds poussés à la pigouille par deux maraichins.

Quai Louis-Tardy

Louis Tardy fut, Maire de Coulon de 1947 à 1961. Né en 1875 place de la Coutume dans l'ancienne Maison de la coutume. Il fut en 1894 l'un des fondateurs de la Caisse nationale du Crédit agricole, qui est devenu le groupe Crédit Agricole. Humaniste reconnu, il est décédé en 1961 à l'âge de 86 ans.

Au n° 10 se trouve un *ell-dau-bac*³ au-dessus de son *agout*⁴. Les n°s 32 et 40 conservent également un œil-de-bœuf. Inaugurée en 1899 et à l'initiative du curé Pascal Chartier, installé à Coulon, une école libre fut ouverte, avec quelques difficultés politiques, la droite et la gauche s'affrontant à ce sujet. Ouverte jusqu'en 1941, elle a été détruite depuis.

Le grand pont

De 1845 à 1850, le premier pont franchissant la Sèvre était en bois sur piles. Pour permettre le passage des bacs, un nouveau tablier métallique a permis la suppression de piles.

En 1863, grâce à 200 actions de la Banque de France léguées à cet effet par Hyppolite Main, les péages du pont de Coulon et de Sevreau sont abolis.

En 1869, c'est sur un bras de la Vieille Sèvre qu'un pont est construit à la Repentie.

En 1962 enfin, un ouvrage en béton précontraint sans pile intermédiaire est construit sur la Sèvre en utilisant le tablier métallique de l'ancien comme coffrage.

Thomas-Hyppolite Main, dont une rue près du pont de Coulon porte le nom, est issu d'une célèbre famille de chamoiseurs niortais depuis 1635. Il est l'héritier d'une partie de la fortune familiale et de l'industrie de la chamoiserie niortaise.

Alors qu'il se rendait de Niort à sa propriété située sur la rive droite de la Sèvre à Coulon, il aurait été arrêté par le péagier. Se rendant compte qu'il avait oublié de se munir d'argent, il tenta de se faire reconnaître mais le péagier refusa de lui faire crédit. Thomas-Hyppolite Main fit demi-tour, non sans avoir promis au péagier qu'il aurait l'occasion de se souvenir de son geste.

Le rachat du péage de Coulon serait donc le résultat d'une vengeance personnelle.

Le Bras rouge

Vieille tradition racontée aux enfants pour qu'ils ne s'approchent pas de l'eau et de ses dangers, le « Bras rouge », ou « Main rouge » était souvent évoqué sur le cours de la Sèvre, et surtout dans le Marais poitevin. Cette main ensablantée surgissait de l'eau pour saisir les enfants s'approchant trop près du bord et les entraînant au fond.

Ruelle du Four

Le petit bâtiment qui s'y trouve est un toit à cochons. On peut aussi y voir un puits communal et, au n° 11, un égout de bac.

1- Bois débité en planches

2- Barques à fond plat. Leur longueur est exprimée en pieds (dans le marais, un pied vaut 33 cm). Chacune a son usage, depuis la 9 pieds qui se faufile partout pour la chasse ou la pêche jusqu'à la 22 pieds qui peut transporter trois vaches

3- Œil-de-bœuf - lucarne d'évier, le bac étant un évier de pierre pour poser le seau d'eau et la coussote, godet à puiser muni d'un manche tubulaire par où l'eau s'écoule en filet

4- Égout, évacuation d'eau

Rue du Four

Cette rue, qui s'arrêtait au four, a été prolongée lorsque la Douve a été comblée, en 1850.

Les maisons ont remplacé des petites cabanes. Ces cabanes, au nombre de 18, ont brûlé dans un incendie en 1801, ce qui a entraîné les habitants à la mendicité.

Au n° 39, habitait Fred Gouin, chanteur à la voix d'or qui a lancé Ramona, Reviens, La Veuve joyeuse, La Fille du bédouin etc. Retiré à Coulon en 1952, il était connu comme l'une des figures les plus pittoresques et des plus attachantes de la région, adopté d'emblée par la population, se plaisant en compagnie de la jeunesse, et n'hésitant à pousser une romance de sa voix toujours aussi claire. Les coulonnais n'ont pas oublié son fourgon -friterie si populaire lors des foires, kermesses ou sur les terrains de sports jusqu'à son décès en 1959.

Place du Four-Banal

Le four banal a été abandonné au moment de la Révolution. Il servait autrefois à la cuisson du pain des habitants qui payaient une redevance (droit de ban) au seigneur propriétaire du four. Le « fournage » était un privilège féodal exercé par le seigneur pour ceux qui se servaient du moulin, du four et puits banal.

La Rue du Four s'arrêtait là, au niveau de l'ancien four.

Louis Perceau

Né le 22 septembre 1883 à Coulon, apprenti tailleur d'habits au sein de l'entreprise familiale, il découvre assez tôt la poésie de Malherbe et le goût des histoires gaillardes de son grand-père.

En 1901, il monte à Paris, y découvre le Montmartre bohème et chansonnier, les mouvements anarchistes et socialistes qui feront de lui un homme nouveau et engagé dans une vie politique et littéraire, tonitruante et visionnaire de ce siècle naissant.

Sous divers *pseudonymes*¹, la poésie érotique et les contrepèteries seront ses domaines de prédilection aux côtés de Guillaume Apollinaire et Fernand Fleuret.

Les Contes de la Pigouille, sont le témoignage de cette enfance heureuse au pays des eaux, et seront publiés en feuilleton, sous un pseudonyme, à partir de 1915 dans le journal *L'Humanité*.

De tous les combats, militant actif de la première heure socialiste, résistant redoutable à l'occupant fasciste, il s'éteindra à Paris le 20 avril 1942 alors même que Radio Londres diffusait ses contrepèteries.

Ruelle de la Coulonnerie

Par cette ruelle, on rattrape l'ancien lit de la Dive – ou Douve.

Rue de la Gastinerie

Elle doit son nom à la métairie qui s'y trouvait. Cette propriété de 60 hectares environ en 1685 a appartenu successivement à :

- Pierre le Duc, maire de Niort et récolteur des tailles ;
- Jean Gellée, sieur de la Maisonneuve, maître-chirurgien, ancien chirurgien du roi de Pologne, capitaine des bourgeois du quartier de Saint-Germain, demeurant paroisse Saint-Sulpice ;
- Anne-Suzanne Gellée de la Maisonneuve – devenue Madame Marrier, elle hérite de la Gâtinerie à la mort de son père ;
- son fils, Jean-Louis Marrier, qui en hérita à son tour à la mort de sa mère. Jean Louis Marrier (1706-1786), fut lieutenant de la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau. Il avait plusieurs filles et quatre fils. Il fut anobli par Louis XVI en 1782 ;
- les quatre fils de Jean-Louis et Anne-Suzanne prirent les noms de Marrier de l'Isle, Marrier de Lagatinerie, Marrier de Chanteloup et Marrier de Bois d'Hyver. Le seul à avoir eu une descendance masculine est Marrier de Lagatinerie, jusqu'en 1999, année du décès de Landry-Fernand Marrier de Lagatinerie. Sans descendance masculine, le nom de Marrier de Lagatinerie s'est perdu ;

1- Parmi ces pseudonymes, Alexandre Véreineau (qui a donné son nom à une rue de Coulon), Louis-Alexandre Rhode, Dr Ludvico Hernandez, marquis Boniface de Richequeue, Helpey, Radeville et Deschamps (conjointement avec l'écrivain et poète Fernand Fleuret)...

- *Gaston Bouthet des Genetières*¹ (les de Genetières furent anoblis par Louis XIV en 1669) habitait à la Gastinerie lorsqu'il a fait construire par deux artisans de Coulon, en 1910, sa première roulotte, *Le Rêve*, tirée par des chevaux. Une seconde fut construite en 1911 pour y mettre la cuisine et les domestiques. Puis, pour éviter d'être tirée par des chevaux, en 1913, il a fait poser sa roulotte sur un châssis de camion, ce qui en fit la première caravane. Sur un terrain lui appartenant en face de sa maison, rue Gabriel-Auchier, il a fait construire un grand garage pour abriter cette caravane ; Transformée en 1934 en pension de famille sous le nom de *La Gastynerie*, on y installe l'électricité. À l'aide d'un moteur tirant l'eau d'un puits, l'eau courante est acheminée vers les lavabos de cinq chambres destinées à la clientèle (mais les W-C sont dans le jardin). Les autocars de la compagnie Brivin, dont la ligne Niort-Arcis fut fondée en 1921, s'arrêtaient devant la porte.

Rue du Petit-Logis

Du Petit Logis, maison noble située autrefois dans l'impasse du même nom et reconstruite au XVIII^e siècle, il ne subsiste qu'une partie. La maison et les dépendances de l'autre côté de l'impasse faisaient partie de ce logis.

Avant la révolution, elle était le fief du Marais, dont le dernier seigneur fut M. de Montbrun.

Au n° 3, un œil-de-bœuf horizontal date de 1648.

Rue du Marais

Dans cette rue se trouvait le fief Payré (face au magasin d'alimentation). À l'origine, le « **payré** »^{*2} était le gué traversant la Douve. Au début du siècle dernier, on y trouvait des menuisiers, des maréchaux-ferrants, des bourreliers. Émile Thibault, dernier d'une lignée de maréchaux-ferrants, compagnon du Tour de France, était capable d'avaler des quantités importantes de vin, anisette, gnole, huile de vidange, seau de vin, anguilles vivantes. À midi, il avalait 12 anisettes pendant les 12 coups de l'horloge... en mesure.

Rue du Colombier

C'est le tracé de l'ancienne Douve comblée. Un colombier se situait en face de l'agence bancaire actuelle, dans le jardin du curé devant l'église.

À l'emplacement de cette rue coulait la Dyve, qui se jetait dans la Sèvre par la rue du Couhé.

Le haricot

Qui vient au monde sous la chemise et chante en mourant ? - Le pet.

Inconnu dans le pays, la graine avait été apportée par le vent d'un pays lointain et mystérieux. Cette graine, en germant, avait donné des cosses pareilles à un écrin qui enfermait des grains blancs, ovales et plats, comme des perles et qui donna ce merveilleux haricot, « les mogettes de la Venise verte », que l'on peut appeler « les haricots musiciens ».

Route des Bords-de-Sèvre

Le 2 mars 1902, le conseil municipal de Coulon vote l'établissement d'un chemin de halage reliant Coulon à la passerelle d'Irleau. La route longeant la Sèvre n'étant pas carrossable, les commerçants passaient en barques pour livrer la Sotterie. Le pont sera maintenant relié au bourg par une route bien entretenue.

La bière

Coulon produit une excellente bière sous le nom de « Tête de mule ». La brasserie se trouve dans les locaux de l'ancienne laiterie, en face du parking de l'Autremont.

Rue du Couhé

Elle suit l'ancien lit de la Dive, qui se jetait dans la Sèvre. Une ruelle piétonne la relie à la Maison de la coutume.

1- Les Genetières furent anoblis par Louis XIV en 1669

2- Un perré est un revêtement en pierres sèches destiné à maintenir la terre d'un talus

Place d'Irchester

La ville de Coulon est jumelée avec celle d'Irchester au Royaume-Uni.

Le cèdre qui se trouve sur cette place a été planté par *Louis Tardy*¹ en 1948 pour commémorer le centenaire de la révolution de 1848. L'épouse de Louis Tardy était de la famille de Johann Strauss.

La place d'Irchester occupe l'emplacement des anciennes écoles et mairie. Près de l'église (rue du Colombier) passaient la Dive et le Pontreau. Autour, on trouvait le prieuré, l'ancien cimetière et le jardin du curé.



Anciennes écoles de Coulon

Le mardi gras

Après les réjouissances traditionnelles du mardi gras, il se pratiquait à Coulon un divertissement particulier dont l'origine, le sens et le mythe paraissent avoir retenu l'attention, toutefois peu marquée, sous le titre « déguisements, quêtes et mascarade et sous le terme de « barbouillage. On voyait, dès la tombée de la nuit, des jeunes gens masqués et revêtus d'une longue chemise blanche descendant jusqu'au talon, se répandre dans les rues du bourg, avec comme attirail chacun un pot de chambre et son petit balai. Le récipient contenait un mélange à peine liquide de vin rouge, boudin écrasé, pain ramolli, etc. enfin peu appétissant... La farce consistait dans la poursuite des jeunes et femmes hasardées dans les rues, sans protection, pour tenter, après les efforts nécessaires, de leur badigeonner la face. Les spectateurs, sur le pas de leur porte criaient « les pots d'chambres ! Les pots d'chambres ! » et de vitre rentrer chez eux bien entendu. Sinon...

o
o o
o o o

1- L'épouse de Louis Tardy était de la famille du compositeur Johann Strauss